



Dossier de presse

**Inauguration
de la salle des fêtes
de Noguères**

**Samedi 12 mai 2007
à 10h**

Sommaire



● Le programme de l'inauguration	p. 3
● Le projet	p. 4
● Le financement	p. 6
- le coût du projet	
- les entreprises retenues	
● L'action de la communauté de communes de Lacq	p. 7
- une aide financière au projet d'investissement	
- l'aménagement des abords de la salle des fêtes	
● Contacts	p. 9



Le programme de l'inauguration



(sous réserve de modifications)

- **10h : accueil des invités et des personnalités**
- **10h15 : coupe du ruban**
- **10h20 : visite de la salle des fêtes**
- **10h30 : discours**
 - M. Pierre Lansou, Maire de Noguères
 - M. x, architecte
 - M. Yves Salanave-Péhé, Conseiller général du canton de Lagor
 - M. David Habib, Président de la CCL, Député-Maire de Mourenx
- **11h : apéritif**

Le projet



Une rénovation bienvenue :

Afin de satisfaire les besoins de ses administrés, la commune de Noguères a décidé de rénover sa salle des fêtes, de façon à la rendre plus fonctionnelle et esthétique et conforme aux règles de sécurité en vigueur.

Le dossier a été confié au cabinet d'architectes du centre de gestion qui a conçu un projet s'inscrivant dans le site, tant d'un point de vue du volume que de la fonctionnalité.

Compte tenu des contraintes urbanistiques liées à la Directive Seveso, les murs et l'ossature de la charpente et de l'ancienne salle ont été conservés

Suite aux appels d'offres, les travaux ont démarré en 2006 pour s'achever début 2007.

Noguères bénéficie désormais d'un équipement modernisé et adapté aux nombreuses activités pratiquées par les particuliers, associations et autres clubs sportifs :

Le financement



Le coût du projet (HT) : 418 921,03 euros environ

Subventions obtenues :

- Conseil général : 22 500 euros
- Communauté de communes de Lacq
(dotation de solidarité communautaire) : 122 750 euros

Commune : 273 671.03 euros

Part emprunt et autofinancement ?

Les entreprises retenues pour la rénovation de la salle après appels d'offres :

- Gros oeuvre : Mousist
- Charpente métallique - Couverture : CMA
- Charpente bois - couverture - zinguerie : Da Silva
- Menuiseries alu : Cancé aluminium
- Menuiseries bois : Cillard
- Plâtrerie - faux plafonds - isolation : Aquitaine Isol
- Plomberie - sanitaires - ventilation : Ferreira
- Electricité : Novelec
- Carrelages - faïences : ATC
- Peinture - revêtement : Tuheil
- Equipement cuisine : ?????

L'action de la communauté de communes de Lacq



Une aide financière au projet d'investissement :

La communauté de communes de Lacq a contribué à la réfection de la salle des fêtes de Noguères au travers de **la dotation de solidarité communautaire**.

Suite à l'instauration de la taxe professionnelle unique sur le territoire en 2003, une manne financière supplémentaire a été dégagée et le conseil de la communauté de communes de Lacq a décidé d'en attribuer une partie aux communes porteuses d'un projet d'investissement d'intérêt communautaire.

Ainsi, au vu des règles de répartition établies, la commune a pu bénéficier d'une somme s'élevant à **122 750 euros** (soit 805 187.21 F).

Cette somme, issue de la taxe professionnelle versée par les entreprises installées sur le bassin de Lacq, contribue ainsi à améliorer le quotidien et la vie des villages sans augmentation d'impôt.

En 2003, beaucoup étaient sceptiques quant à la pertinence de la mise en place de la taxe professionnelle unique. Aujourd'hui, plus personne ne conteste le bien fondé de cette décision et ses apports.

Au-delà de l'aide aux investissements, la taxe professionnelle unique dégage également des fonds qui sont reversés aux communes pour abonder leur budget de fonctionnement.

Pour la commune de Noguères, celle-ci s'est élevée en 2006 à 70 525 euros (soit 462 613.67 F).

Les aménagements extérieurs :

La communauté de communes de Lacq a réalisé au titre de ses compétences voirie, éclairage public et espaces verts :

- l'aménagement du parvis de la salle des fêtes : dallage, béton désactivé, éclairage public, gazon en plaques. Ces travaux ont été

L'action de la communauté de communes de Lacq (suite)



confiés à la société Laffitte après appel d'offres (montant : 83 874.50 euros)

- l'éclairage public (montant : xxxx euros)



Contacts

Communauté de communes de Lacq
Rond-point des chênes - BP 73
64150 MOURENX
Tél : 05 59 60 03 46

Corinne LETUPPE
Responsable du service communication
communauté de communes de Lacq

Ligne directe : 05 59 60 73 56
Fax : 05 59 60 95 43
Courriel : c-letuppe@cc-lacq.fr
Portable : 06 79 70 45 56

Aurélie BASSALER
Chargée de communication
communauté de communes de Lacq

Ligne directe : 05 59 60 73 55
Fax : 05 59 60 95 43
Courriel : a-bassaler@cc-lacq.fr
Portable : 06 79 70 48 19

Mairie de Noguères
64150 NOGUERES
Tél./Fax : 05 59 60 20 47
Courriel : /